



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2714
7 août 2020
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Crise sanitaire, guerre des vaccins

La santé otage des profits

FRED MARVAUX REA



Face aux licenciements
**Répartir le travail,
maintenir le salaire**

Page 4

Castex
**Des discours
contre le virus**

Page 3

Migrants
**Liberté de
circulation !**

Page 12

Leur société

- Castex et l'épidémie : impuissance volontaire 3
- Tests : l'intendance ne suit pas 3
- Complémentaires santé : le gouvernement veut piocher dans la caisse 3
- Promesse de ministre 3
- Répartir le travail : une nécessité vitale 4
- Plan de relance : l'écologie pour des profits durables 4
- Cadeaux aux patrons : ils en veulent toujours plus 4
- Évacuation de migrants à Aubervilliers : cacher la misère 4
- Recherche publique : plus de précarité... et de vagues promesses 5
- Prime Covid : diviser pour moins payer 5
- Dépakine : empoisonnement signé Sanofi 5
- Il y a 100 ans : le 31 juillet 1920, vote de la loi contre la contraception 8
- Martinique : des propos racistes provoquent la colère populaire 12

Dans le monde

- Italie : un pont par-dessus le scandale 6
- Chute du PIB : les ravages du profitavirus 6
- États-Unis : Trump en échec à Portland 7
- USA-Russie : de l'eau dans le gaz 7
- Migrants : à bas les frontières ! 12
- Milliardaires : le coronavirus booste les affaires 12

Dans les entreprises

- Fusion Alstom-Bombardier : quelles garanties pour les travailleurs ? 9
- Alinea : pas un emploi en moins ! 9
- Ouvriers agricoles : exploitation sans frontières 9
- Renault : un déficit et des milliards dans les coffres 10
- Usine d'Arc - Arques : la seconde vague... de millions d'euros publics ! 10
- Technocentre - Renault : accident mortel 10
- ADP - Roissy et Orly : deuxième vague d'attaques 11
- British Airways : chantage à l'emploi 11

Agenda

- Fêtes de Lutte ouvrière 3
- Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre 12

Guerre des vaccins, crise sanitaire et économique : la folie du capitalisme

Depuis le début de l'épidémie de Covid-19, tous les grands laboratoires pharmaceutiques se sont lancés dans une course effrénée pour trouver un vaccin contre cette maladie. Si l'on en croit les spécialistes qui s'expriment dans les médias, sur la centaine de projets recensés à travers le monde, quatre seraient déjà parvenus à l'étape la plus avancée des essais sur l'homme. «*Nous essayons de faire en six à huit mois ce qui normalement prend dix à vingt ans*», a expliqué récemment un responsable de Sanofi.

Il y a de quoi être impressionné par cette mobilisation de la recherche médicale et on devrait pouvoir se réjouir des progrès qu'elle devrait entraîner. Mais, dans le capitalisme, rien n'est jamais aussi simple. Car pour les dirigeants des multinationales de la pharmacie, cette recherche d'un vaccin est d'abord et avant tout une course au profit ! Dans la concurrence qui les oppose pour empocher le pactole, il faut être le premier à trouver un vaccin et à pouvoir le produire en grande quantité. Ainsi, avant même d'en connaître l'efficacité et d'en avoir vérifié l'innocuité, certains laboratoires ont déjà commencé à faire produire industriellement leur vaccin. Pour «sécuriser» leurs profits, les multinationales de la pharmacie imposent aux États qui en ont les moyens, c'est-à-dire les plus riches, de précommander des millions de doses.

Cette concurrence entre les grands groupes pharmaceutiques conduit ainsi les États à se livrer une guerre à coups de milliards, pour chercher à se garantir la livraison du futur vaccin. Il y a trois mois, un responsable de Sanofi avait affirmé que son laboratoire servirait en premier les États-Unis s'il trouvait un vaccin, car ils avaient payé plus que les autres. C'était une façon de faire pression sur les États européens pour qu'ils ouvrent davantage leur tiroir-caisse. Faisant preuve de son hypocrisie habituelle, Macron avait alors fait mine de protester en déclarant qu'il était nécessaire «*que ce vaccin soit un bien public mondial, extrait des lois du marché*». Quelle blague ! Comme il le fait à chaque fois qu'un grand patron hausse le ton, Macron s'est soumis aux exigences de Sanofi, lui promettant des centaines de millions sans exiger aucune contrepartie, alors que ce groupe affiche des résultats record et s'apprête à supprimer 1 700 emplois en Europe, dont 1 000 en France.

Si ces laboratoires, sur lesquels les États

déversent l'argent public, parviennent finalement à trouver un vaccin, il sera protégé par les brevets et le sacro-saint secret commercial qui empêcheront tout partage des connaissances. La population n'aura aucun moyen de connaître les termes des contrats passés entre les gouvernements et ces groupes, qui seront libres de choisir la stratégie commerciale qui leur semblera la plus profitable. Un dirigeant du laboratoire américain Pfizer l'a expliqué crûment : «*C'est une période extraordinaire et notre prix le reflètera.*» Et tant pis pour ceux qui n'auront pas les moyens de payer !

En fait, dans tous les domaines, la société se heurte à l'avidité, au parasitisme et à l'irresponsabilité d'une bourgeoisie aveuglée par la recherche du profit. Grâce aux progrès des sciences et des techniques, la société dispose de moyens formidables pour améliorer la vie des hommes. Dans tous les pays, y compris les plus riches, les besoins à satisfaire sont nombreux dans tous les domaines, dans la santé, l'éducation, le transport, le logement... Et, malgré cela, l'économie s'enfoncé toujours plus profondément dans la crise.

Cette crise économique n'est pas due à l'épidémie du coronavirus, même si celle-ci l'a accélérée. L'humanité a survécu à bien d'autres épisodes de ce genre. Aujourd'hui, pour faire face aux conséquences de l'épidémie, les biens et les capitaux accumulés pendant les années de croissance devraient pouvoir être mobilisés dans l'intérêt général... mais ils sont aux mains d'une poignée de privilégiés. Les entreprises n'ont pas été détruites par une guerre, elles existent toujours, mais ce sont les capitalistes qui décident de les fermer ou de réduire leur activité en diminuant le personnel à tour de bras.

Dans un système économique qui serait vraiment maîtrisé et contrôlé par la société, la production et les échanges devraient pouvoir être organisés en fonction des besoins. Cela ne sera pas possible tant qu'une minorité de capitalistes pourra imposer ses décisions à l'ensemble de la société sans même avoir à rendre de comptes.

Exproprier les capitalistes, réorganiser l'économie en fonction des besoins et non plus des profits d'une minorité, ce sont les objectifs que les travailleurs devront mettre en avant pour sauver la société de la faillite à laquelle le capitalisme la conduit.



Castex et l'épidémie : impuissance volontaire

Le nouveau Premier ministre tient manifestement à se montrer sur le front de la lutte contre l'épidémie. Au moment où de nouveaux foyers apparaissent dans l'Hexagone et alors que la maladie continue à se répandre sur la planète, Jean Castex arbore donc le masque dans les rues des villes et des villages et va répétant que, si la Covid-19 ne prend pas de vacances, lui non plus.

Dans les médias, Castex prodigue ses conseils sur le port du masque, les gestes barrière, le recours aux tests car, dit-il, il veut éviter un reconfinement généralisé. Or, si les masques semblent désormais disponibles, du moins pour ceux qui peuvent s'en payer en quantité suffisante pour pouvoir les utiliser efficacement, il n'en va pas de même pour les tests. Et, surtout,

presque rien n'a été fait pour améliorer la situation dans les hôpitaux, qui seront pourtant les derniers recours en cas de reprise de l'épidémie.

L'engorgement terrible constaté au moment du pic de mars et avril, le manque de personnel, de lits, de locaux, de matériel résultaient de dizaines d'années d'une politique d'économies sur la Santé publique.

L'hôpital était déjà à bout de souffle avant l'apparition de la Covid 19 et les travailleurs de la santé le disaient depuis des mois dans des manifestations. Pour remettre le système sanitaire au niveau de ce qu'il devrait être il faudrait bien plus que les six milliards d'euros cache-misère promis lors du Ségur de la santé au mois de juillet. Il faudrait, avant tout, laisser les travailleurs du secteur, des médecins jusqu'aux ouvriers d'entretien, dire quels sont les besoins réels, dégager les moyens d'y pourvoir et leur en donner le contrôle.

Castex ne l'envisage pas plus que ses prédécesseurs et laisse au contraire la

Tests : l'intendance ne suit pas

Au lendemain du déconfinement, le gouvernement avait promis de porter à 700 000 le nombre de tests hebdomadaires au niveau national.

Au 29 juillet, on en est encore loin puisqu'il n'y en aurait que 500 000. La raison est qu'il manque du personnel pour réaliser ces

tests alors que la demande est en forte augmentation. Le gouvernement a autorisé les tests sans ordonnance, mais il n'a pas prévu

les embauches nécessaires pour faire les prélèvements. Les techniciens de laboratoires, les aides-soignants, les étudiants en santé et les secouristes ont été autorisés à en effectuer. Mais cela reste insuffisant tant la demande est grande.

Complémentaires santé : le gouvernement veut piocher dans la caisse

Une des conséquences inattendues de l'émergence du coronavirus a été de moindres dépenses des organismes mutualistes, ainsi que des assureurs privés. Le gouvernement évalue leurs économies à 2,6 milliards d'euros, une cagnotte dans laquelle il aimerait piocher.

Pendant que la phase aiguë de la crise épidémique, en mars et avril, a envoyé des dizaines milliers de patients à l'hôpital dans les services de réanimation, des millions d'autres ont au contraire très peu consulté et ont renoncé, aux soins provisoirement, aux soins pendant la période de confinement. Il est cependant à prévoir un certain

rattrapage des dépenses de santé non effectuées au printemps.

Toutefois cela s'est mécaniquement traduit jusqu'à présent par moins de dépenses de santé, donc moins de remboursements par les organismes gérant des complémentaires santé. D'ailleurs, certaines mutuelles, encore un peu à l'écart de la financiarisation générale de

l'économie et agissant bien moins en machines à profits que les compagnies d'assurance, ont déjà remboursé quelques dizaines d'euros à leurs membres. Ce qui est au bout du compte une ristourne bien normale sur les cotisations.

Il n'est cependant pas question d'affecter les milliards non dépensés à une baisse générale des cotisations, qui ont tendance au contraire à augmenter régulièrement. Le gouvernement, qui fait supporter aux comptes de la Sécurité sociale des dizaines de milliards de dépenses d'aide aux entreprises, voudrait donc boucher un peu le trou qu'il a créé en prenant sur les cotisations non dépensées.

Qu'attendre d'autre d'un État qui a comme politique constante de réduire systématiquement les remboursements des soins, ce qui oblige à cotiser en plus à une complémentaire santé, ou bien à renoncer aux soins...

Promesse de ministre

Le ministre de la Santé avait promis que la Covid serait reconnue automatiquement comme maladie professionnelle.

Sauf que son projet de décret ne concerne que les malades atteints de l'affection respiratoire la plus aiguë. Quant aux travailleurs d'autres secteurs que la santé, ils devraient prouver qu'ils ont contracté la maladie au travail, une condition

quasi impossible à réaliser.

Caissières ou vigiles de supermarchés, salariés des services de nettoyage et bien d'autres, y compris parmi le personnel de santé, devront se battre pour faire reconnaître ce droit.

S.M.

Lucien Déroit

Tests sur l'irresponsabilité



santé publique aux mains des gestionnaires financiers, ceux-là mêmes qui ont transformé l'hôpital en vache à lait des banquiers.

Pour éviter une nouvelle catastrophe sanitaire, il ne reste plus au Premier ministre que sa salive.

Paul Galois

Le gouvernement met en avant un test plus rapide et plus simple en cours de validation : il suffirait de prélever de la salive, ce qui demande moins de qualification que le prélèvement dans le nez avec un écouvillon. Mais il reste à

produire le matériel pour faire les prélèvements et les appareils d'analyse, tout en payant des personnes formées pour les utiliser.

Et cela aussi, on peut être sûr que ça va prendre du temps!

Hervé Boidet



Fêtes de Lutte ouvrière

En région parisienne, à Presles - Val-d'Oise

Samedi 26 et dimanche 27 septembre

Le confinement n'a pas permis que la 50^e fête de Lutte ouvrière ait lieu comme prévu, les 30, 31 mai et 1^{er} juin. Cela ne sera que partie remise!

À Lyon

Samedi 19 et dimanche 20 septembre

À Toulouse

Samedi 26 et dimanche 27 septembre

À Rennes

Samedi 3 octobre

À Montpellier

Dimanche 20 septembre

À Carros

Dimanche 27 septembre

Répartir le travail : une nécessité vitale

Les chiffres publiés par Pôle emploi au début du mois sont éloquentes : plus de 6 millions de chômeurs sont recensés dans le pays, dont plus de 4 millions sans la moindre heure de travail. La crise sanitaire a en outre incité des dizaines d'entreprises, et parfois de très grands groupes, à annoncer des plans de suppression d'emplois.

La première quinzaine de juillet, à ce titre, a été meurtrière. Pas un jour n'est passé sans l'annonce d'un plan de «sauvegarde de l'emploi» (PSE), procédure prévue au-delà de dix licenciements pour une entreprise de plus de 50 salariés. Les statistiques officielles de la Dares (direction des études et statistiques) en comptent 195 en quatre mois.

Dans cette longue liste,

les géants Airbus, Air France et sa filiale Hop!, Renault, Nokia, Sanofi, Safran, mais aussi La Halle, le groupe touristique TUI, NextRadioTV, Openskies, Smart à Hambach, Mecafi à Châtelleraut, Conduent à Roubaix, HSBC Investissement, Technicolor en Ile-et-Vilaine, le constructeur de poids lourds Scania, Borgwarner Automotive en Corrèze, Cerdia



dans l'Isère... Et c'est sans inclure ce que les statisticiens de la Dares appellent «les petits licenciements collectifs», 1600 en quatre mois, dans la construction, le commerce, la réparation automobile, la petite industrie, l'hébergement et la restauration.

Ces annonces et ces menaces de suppressions d'emplois entraîneront forcément une précarisation plus grande des

travailleurs, des contrats en pointillés, des horaires partiels contraints, des heures supplémentaires non payées. Pourquoi? Du travail, les ouvrières et ouvriers de l'industrie et de la grande distribution ayant un poste en ont par-dessus la tête, et les besoins sociaux sont criants dans le logement, les transports, la santé, les soins aux plus anciens, l'éducation des plus jeunes...

Le seul obstacle à ce que ces besoins se traduisent en embauches est la recherche de rentabilité par les possesseurs de capitaux. Une logique simplement humaine exigerait que les patrons prennent sur leurs profits, et sur les profits accumulés, pour que tous aient un emploi et un salaire. Le leur imposer est une nécessité vitale.

Viviane Lafont

Plan de relance : l'écologie pour des profits durables

Sur les cent milliards du plan de relance du gouvernement, trente iront à «la relance verte». L'État en réserve une partie au développement de l'hydrogène comme source d'énergie, ce qui intéresse des entreprises comme Air liquide, Engie ou encore Michelin, Renault et PSA.

L'Union européenne a de son côté chiffré son aide en ce domaine dans une fourchette comprise entre 180 et 470 milliards d'euros, d'ici 2050. Mais, tout en encourageant l'État à investir dans ce secteur, les grands groupes attendent de pouvoir encaisser les profits après que les gouvernements auront déblayé le terrain et fourni la mise de fonds.

Obtenue en fractionnant l'eau, l'hydrogène pourrait remplacer les énergies à base de carbone. Elle est connue comme source d'énergie depuis des décennies mais, moins profitable que le charbon ou le pétrole, elle n'a pas été développée par les groupes industriels.

Aujourd'hui, alors que les aides tombent déjà pour ce qui est décarbonné, ce procédé est utilisé dans certaines usines sidérurgiques pour fabriquer de l'acier et est à l'essai, à petite échelle, dans le développement des véhicules électriques. Mais

comme pour tout développement large d'une filière nouvelle, le développement de l'hydrogène nécessiterait des investissements massifs dans des installations pour sa fabrication, des investissements qui dépassent ce que les industriels sont prêts à mettre sur la table.

De même, le passage à l'hydrogène pour les transports nécessiterait un réseau de pompes et des acheteurs pour les nouveaux véhicules, et c'est l'État, avec son plan de relance, qui pourrait inciter à l'achat de flottes de véhicules, de trains et de bateaux utilisant cette source d'énergie.

Air liquide, groupe français et deuxième groupe mondial des gaz industriels, a établi des projections de 2500 milliards de chiffre d'affaires par an, si la filière se développe. Cela a de quoi ouvrir l'appétit de ces capitalistes... mais pas au point de les forcer à investir avec leurs propres capitaux.

Cécile Seyrig

Cadeaux aux patrons : ils en veulent toujours plus

Dans une interview au journal patronal *Les Échos*, le président de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) demande que les prêts garantis par l'État soient remplacés par des aides directes.



Les prêts garantis, d'un montant total de 300 milliards d'euros, font partie

des multiples aides patronales que Macron et son gouvernement ont mises

en place suite à la crise du Covid.

Manifestement, ce n'est pas assez aux yeux de l'UIMM, qui fait partie du Medef. Son président explique tranquillement que les prêts garantis ont beau être des aides, ils ont un gros défaut : il faut les rembourser. Et il demande tout simplement que l'État les remplace par des fonds propres, c'est-à-dire déverse directement de l'argent dans la trésorerie des grandes entreprises. Il n'est pas le seul à défendre cette idée dans les milieux patronaux.

La bourgeoisie est droguée aux subventions, et elle demande toujours d'augmenter la dose.

Thomas Baumer

Évacuation de migrants – Aubervilliers : cacher la misère

Mercredi 29 juillet, à partir de 4 heures du matin, des centaines de policiers étaient massés autour du campement d'Aubervilliers à proximité du canal Saint-Denis, pour évacuer plus de 2000 migrants.

Cette évacuation avait à peine été annoncée, puisque les associations de soutien aux migrants n'avaient été prévenues que la veille et qu'un arrêté préfectoral n'avait été placardé que le même jour par quelques policiers.

L'opération a été menée par la préfecture, sous prétexte de trafic de drogue, sur demande de la maire UDI d'Aubervilliers, qui mettait en avant le danger créé par

l'entassement des tentes en bordure du canal, ainsi que des arguments sanitaires en cette période de Covid.

Ce n'est pas par plaisir que des centaines de migrants s'étaient regroupés sur ce terrain coincé entre un chantier de métro et une centrale à béton. Mais avec la levée de l'urgence sanitaire le 10 juillet et la suppression de milliers de places d'hébergement, des centaines d'autres avaient

rejoint ce camp. De 800 début juillet, leur nombre était passé à plus de 2000 à la fin du mois.

Les autorités ont eu beau affirmer que chacun se verrait accorder une solution d'hébergement, il n'était question que de gymnases et de places d'hébergement d'urgence. Plus de soixante démantèlements de camps et évacuations ont été effectués en région parisienne depuis 2015. Quant à offrir aux migrants des conditions d'hébergement décentes, le pouvoir en est incapable.

David Marcil



Recherche publique : plus de précarité... et de vagues promesses

Le 20 juillet, la ministre Frédérique Vidal a présenté la loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR) sur l'avenir de la recherche publique. Derrière les mots creux sur les hausses de budget à venir, pointent surtout une aggravation de la précarité et de plus en plus de financements « sur projets ».

Le gouvernement prétend ainsi injecter 25 milliards d'euros sur dix ans, mais il ne met que 1,6 % de cette somme en 2021 et s'engage surtout pour les gouvernements suivants. Ces promesses n'engagent donc personne. Avec cet argent, le gouvernement

va augmenter les montants de quelques primes. Mais elles seront loin de rattraper le décrochage du pouvoir d'achat qui touche tous les salariés du secteur depuis des années.

En revanche, le projet de loi instaure de nouveaux contrats qui



institutionnalisent encore un peu plus la précarité. Alors que nombre de jeunes chercheurs enchaînent des contrats d'un an ou deux, et n'obtiennent jamais de poste stable, le gouvernement prétend répondre au problème avec des CDI. Mais en y regardant de plus près, il s'agit de CDI « de mission », dont la durée est limitée à celle d'un projet scientifique, à l'opposé de postes

stables.

Plus globalement, les hausses de budget sont pour l'instant orientées vers le financement « sur projet ». Plutôt que des emplois et des financements qui permettent un développement à long terme avec une certaine liberté dans les axes de recherche, le projet de loi, dans la ligne de ce qu'ont fait tous les gouvernements précédents, favorise

des budgets à court terme, concentrés sur quelques projets choisis pour leur « excellence », c'est-à-dire en fonction des modes... ou des intérêts économiques, sinon patronaux.

Ce n'est pas parce que le gouvernement enrobe ces reculs avec de vagues promesses d'argent en plus que ceux-ci en deviennent acceptables.

Correspondant LO

Prime Covid : diviser pour moins payer

La loi de finances rectificative adoptée le 23 juillet par le Parlement précise que les intérimaires ne sont pas concernés par la prime Covid versée à certains travailleurs du secteur de la santé.

Cette prime a été annoncée par Macron à la fin

du confinement à grands renforts de belles paroles

envers ceux qui avaient été, selon ses termes, en première ligne contre le coronavirus. Dans la réalité, elle a été très variable selon les lieux et les statuts des salariés et des établissements.

Dès le départ, elle divisait les travailleurs des hôpitaux entre ceux qui avaient été en service Covid, qui devaient toucher 1500 euros, et les autres, qui n'avaient droit qu'à 500 euros. Dans les deux cas, il fallait avoir travaillé au moins 30 jours entre le 1^{er} mars et le 30 avril, ce qui laissait de côté ceux qui avaient été arrêtés pendant une partie de la période.

Dans le secteur public, la distribution a été soumise au bon vouloir des directions locales, qui ont pu choisir les catégories de bénéficiaires et moduler les montants. Les conditions sont devenues tellement variables et opaques qu'il est

bien difficile de s'y retrouver. La direction du CHU de Saint-Étienne elle-même s'est embrouillée : elle réclame le remboursement de la prime à 70 étudiants en médecine qui s'étaient portés volontaires pendant le confinement et ont reçu 1500 euros... par erreur.

En dehors des établissements publics, le flou règne tout autant. Pour les aides à domicile, Macron vient d'annoncer l'attribution d'une prime financée par l'État et les départements. Les salariés des établissements privés sont censés être traités comme ceux du public, mais les agences régionales de santé (ARS) n'ont pas débloqué les fonds partout.

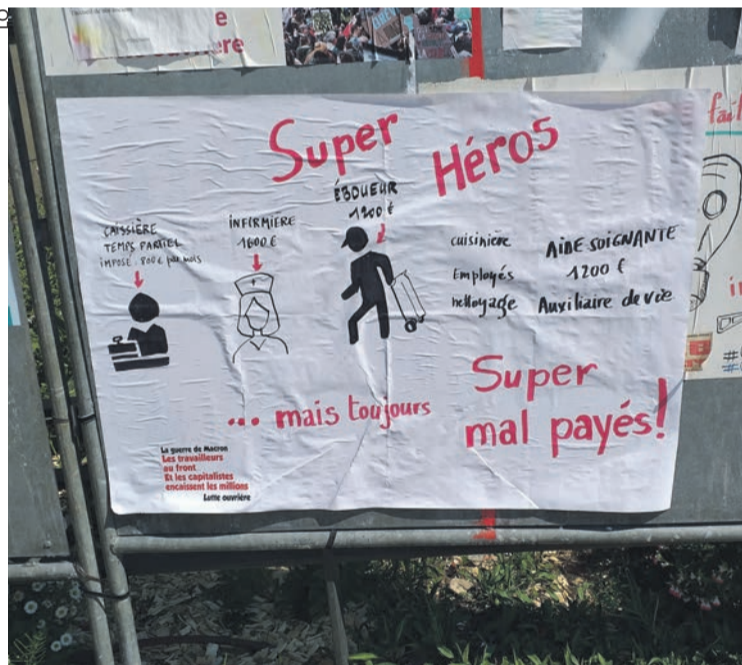
Quant aux travailleurs des entreprises sous-traitantes, notamment de ménage et de sécurité, ils n'étaient pas concernés dès le départ par la prime gouvernementale. C'est leur

mobilisation qui, dans certains établissements, a obligé leur entreprise à leur verser une prime.

Car l'attitude du gouvernement facilite les tergiversations des patrons du secteur privé, qui ont beau jeu de se défaire sur lui. Ainsi, les patrons des entreprises d'intérim ont été jusqu'à s'associer aux syndicats pour dénoncer l'article de la loi de finances... comme s'ils ne pouvaient pas mettre la main à la poche eux-mêmes!

Inégalitaire, arbitraire, aléatoire et de toute façon insuffisante : avec cette prime, le gouvernement, comme les entreprises privées, ont essayé de faire passer la pilule des bas salaires, tout en divisant les travailleurs. Loin de remplacer une vraie augmentation de salaire pour tous, elle ne fait qu'en rappeler la nécessité.

Claire Dunois



Dépakine : empoisonnement signé Sanofi

Le groupe Sanofi Aventis vient d'être mis en examen pour homicides involontaires dans l'affaire de la Dépakine.

Prescrit à des femmes enceintes, cet antiépileptique a provoqué des malformations et des handicaps graves chez 16 000 à 30 000 enfants nés entre 1967 et 2016, selon des estimations officielles. Pourtant, dès les années 1980, ces effets ont été identifiés. Mais il a fallu trente ans pour que le laboratoire se décide à informer les patientes des risques associés

à ce traitement en cas de grossesse. Durant cette période, il a minimisé la gravité du problème auprès des médecins et des autorités de santé – qui n'ont de leur côté pas cherché à remettre en cause les déclarations de ce groupe pharmaceutique riche à milliards.

Il a fallu des années d'obstination de la part de parents de victimes pour

que Sanofi soit mis en examen, en février 2020, pour blessures involontaires et tromperie aggravée. Le nouveau chef d'accusation s'explique par la très forte probabilité que certains bébés soient morts des effets du traitement de leur mère, en plus de tous ceux qui en souffrent à vie.

Mais le combat des victimes est loin d'être fini, tant Sanofi déploie de moyens pour éviter de prendre en charge financièrement une partie des dégâts qu'il a provoqués.

L'entreprise refuse ainsi de participer au fonds d'indemnisation des victimes d'accidents médicaux, l'Oniam, même dans les dossiers dans lesquels les familles ont obtenu la reconnaissance de sa responsabilité. Pour l'instant, c'est donc l'État qui paie toutes les indemnités. En outre, Sanofi fait systématiquement appel de toutes les condamnations et les procédures durent de longues années, pendant lesquelles les familles doivent assumer les frais

engendrés par les handicaps. En 2019, le laboratoire a même réussi à faire casser pour vice de forme une condamnation à verser deux millions d'euros aux parents d'une petite fille née avec de graves malformations.

Après avoir fait du profit en mettant en danger des dizaines de milliers d'enfants, le message de Sanofi est clair : pas question que cette affaire coûte un centime à ses actionnaires.

C.D.

Italie : un pont par-dessus le scandale

Lundi 3 août, moins de deux ans après la catastrophe de l'écroulement du pont Morandi, à Gênes, le gouvernement italien a inauguré le nouveau pont à grand renfort de déclarations sur la prouesse technique que représente cet ouvrage et sa réalisation dans des délais aussi rapides, qui seraient le symbole d'un nouveau départ pour l'Italie et son économie.

Il y a là de quoi faire resurgir la colère des proches des 43 personnes ayant perdu la vie le jour où 200 mètres du pont se sont écroulés, entraînant les véhicules et leurs occupants 40 mètres plus bas et les écrasant sous les débris des piles en béton. Il faut y ajouter celle des occupants des immeubles situés à proximité qui ont dû en urgence évacuer leur appartement.

Surplombant un torrent, une voie ferrée et des quartiers populaires, le viaduc Morandi était le passage obligé pour relier Gênes et la côte ligure aux grandes villes du nord de l'Italie, dont Turin et Milan, mais aussi à la France. C'était aussi par là que passait la plus grande partie des marchandises en provenance du port de Gênes, le plus actif du pays. Le trafic y était donc intense, et son état déplorable était largement connu. Son écroulement a entraîné d'énormes difficultés de circulation.

« On nous vante aujourd'hui le génie constructeur italien. Mais tout le monde connaissait les

dangers du pont Morandi, non seulement le manque d'entretien, mais ses défauts structurels. Ils n'ont rien fait à l'époque pour éviter ces dizaines de victimes et il faudrait les applaudir aujourd'hui et les croire quand ils disent "plus jamais ça" ? », s'insurgeait la mère de l'un des automobilistes mort dans la catastrophe, expliquant ainsi le refus des familles d'assister à l'inauguration.

Tous les dirigeants politiques et institutionnels présents à la cérémonie ont bien sûr affiché des mines de circonstance en évoquant la tragédie. Mais rien n'a été fait contre les responsables de la catastrophe, à commencer par retirer la gestion des autoroutes et de leur entretien à la société ASPI (Autostrade per l'Italia), dont les manquements graves à l'entretien et aux contrôles de sécurité nécessaires ont été établis. Concessionnaire d'une grande partie des autoroutes dans le pays, ASPI a été privatisée en 1999 et a atterri dans l'escarcelle du groupe Atlantia,



Le nouveau pont et l'échangeur qui y conduit.

dont l'actionnaire principal est l'une des familles capitalistes les plus riches d'Italie, la famille Benetton.

Au lendemain de la catastrophe du 14 août 2018, le gouvernement, déjà présidé par Giuseppe Conte, avait promis de demander des comptes à ASPI, tandis que le Mouvement 5 étoiles (M5S), faisant partie de la coalition gouvernementale, réclamait que la gestion des autoroutes lui soit retirée. Deux ans plus tard, on peut constater que, si le gouvernement a mis les moyens pour que le chantier du nouveau pont avance au pas de charge,

sans relâche, jours fériés et confinement compris, il n'a pas fait preuve du même acharnement contre ASPI, qui d'ailleurs menaçait d'exiger des dizaines de milliards si on lui retirait la concession. Lors de l'inauguration, Conte n'a pu qu'assurer qu'il « travaille aujourd'hui à redéfinir les termes de la concession ». Elle pourrait même rester entre les mains d'ASPI, contre des aménagements en capital, le retrait progressif de la famille Benetton et la promesse de baisser les tarifs, d'un meilleur entretien et de plus de contrôles de sécurité. Quant au procès contre les

responsables du groupe mis en cause pour les criminelles économies réalisées sur l'entretien, il devrait, au mieux, commencer l'an prochain.

Il y a deux ans, le drame du pont Morandi mettait en lumière les effets catastrophiques d'une gestion des transports et des infrastructures au profit d'entreprises privées, inconciliable avec une circulation rationnelle et sécurisée des personnes et des marchandises. Les discours faits pour l'inauguration de son superbe et, espérons-le, plus sûr remplaçant, n'y changeront rien.

Nadia Cantale

Chute du PIB : les ravages du profitavirus



Les statistiques économiques pour le second trimestre ont été publiées à la fin du mois de juillet. Elles indiquent sans surprise un recul général de l'indicateur du produit intérieur brut (PIB, la somme de toutes les richesses, de toute nature, produites par un pays) de tous les pays industrialisés. Le PIB recule de 13,8% en France, 10% en Allemagne, etc.

Ces chiffres reflètent, à défaut de le mesurer, le fait qu'une population confinée produit et consomme moins, que les bateaux à quai et les

marchandises en stock ne rapportent rien, que les hôtels vides et les avions au sol sont de peu de profit. De la même façon, la remontée de

l'indice à partir de juillet indique la fin du confinement dans les pays d'Europe.

Le ministre de l'Économie Bruno Le Maire affirme que la chute a été moindre que prévue grâce à la juste politique du gouvernement. Les commentateurs glosent sur les différences entre les pays, plus ou moins touchés suivant que leurs économies dépendent plus ou moins du tourisme et que les gouvernements ont payé les salaires à la place des patrons ou laissé ces derniers licencier par millions, comme aux États-Unis.

Mais tous semblent d'accord sur deux choses : les plans de relance de milliers de milliards d'euros ou de dollars sont nécessaires ; les populations, et particulièrement les travailleurs, ont commencé à payer l'addition par le biais du chômage de masse, de l'appauvrissement rapide, des catastrophes

sanitaires et sociales. D'après les patrons, les gouvernants et les économistes plus ou moins distingués, il n'y aurait pas d'alternative.

Et, en effet, il n'y a pas d'alternative dans cette société basée sur le profit privé, la concurrence et la lutte de tous contre tous. Car les financiers et les plus grosses sociétés privées ont profité de la crise pour s'enrichir encore, les parasites géants comme Amazon ou Facebook ont accru la part qu'ils prélèvent sur le produit du travail humain, le patronat a partout aggravé l'exploitation.

Comme le montre le comportement des multinationales du médicament spéculant sur la maladie et la mort, dans la course au profit tous les coups sont permis, toutes les occasions sont bonnes.

Il reste aux gouvernements et aux plumentifs du capital à habiller ces pillages

d'explications économiques, de théories mercantilistes ou, tout simplement, de mensonges éhontés.

L'alternative, qu'un enfant de cinq ans est capable d'imaginer et que les Indiens d'Amérique du Nord pratiquaient tous les hivers depuis leur naissance, serait qu'en période difficile la société vive sur les richesses accumulées collectivement à la belle période.

Mais, dans une société de classes, les richesses produites collectivement appartiennent exclusivement à la classe possédante qui en fait ce qu'elle veut. Que ce soit faire construire des pyramides ou spéculer sur la production de vaccins, c'est tout un, que les pauvres se débrouillent. Le virus du profit se confirme bien plus néfaste pour l'humanité que tous les coronavirus passés et à venir.

Paul Galois

États-Unis : Trump en échec à Portland

Après deux semaines de confrontation quotidienne avec les manifestants antiracistes dans les rues de Portland, ville de 2,5 millions d'habitants située sur la côte Pacifique, les agents fédéraux envoyés par Trump se sont retirés. Cette reculade a réjoui les protestataires, qui cependant continuent leur mouvement.

Depuis le meurtre de George Floyd, cela fait près de 70 soirées consécutives que des centaines, et parfois des milliers de personnes manifestent contre le racisme dans cette ville de l'Oregon dont la population a la réputation d'être libérale, ce qui veut dire aux États-Unis progressiste. Les manifestants sont essentiellement blancs, ce qui n'a rien d'étonnant dans cet État peuplé de très peu de Noirs, qui les a d'ailleurs interdits légalement de résidence de 1844 à 1926.

Ces manifestations chaque soir sont caractéristiques de cette vague qui a mis, il y a deux mois, jusqu'à 15 millions de personnes en mouvement dans tous les États-Unis. Les manifestants dénonçaient le racisme des institutions américaines, et particulièrement les violences parfois meurtrières des forces de police ainsi que

la main de la justice systématiquement plus lourde à l'encontre des Noirs.

C'est ce que ne supporte pas Trump, qui traite les manifestants de tous les noms, qualifiant cette vaste mobilisation de complot anarchiste et d'extrême gauche voulant détruire le pays... Tout à sa campagne électorale, flattant sa base raciste, le républicain Trump a accusé les autorités démocrates de plusieurs grandes villes de mollesse face aux manifestants.

L'Oregon et sa gouverneure démocrate ouvertement bisexuelle sont une de ses cibles. Les tergiversations du maire démocrate de Portland, qui a décrété un couvre-feu pour faire cesser les manifestations, puis l'a annulé pour ensuite demander l'intervention de la garde nationale, ont finalement servi de prétexte à Trump pour envoyer mi-juillet des



« Dehors les Fédéraux, dit Maman ».

troupes fédérales sur place en prétendant défendre le tribunal vers lequel convergeaient souvent les manifestants.

Ces troupes ont bien sûr agi avec violence, utilisant les gaz contre la population, aspergeant même au passage le maire, qui tentait de s'interposer. Ce qui a le plus choqué, ce sont les raids effectués à bord de voitures banalisées d'où surgissaient des policiers en tenue militaire pour arracher des protestataires au sein de la foule et les embarquer vers une destination inconnue. Ces détentions parfaitement arbitraires

voulaient dissuader de participer aux cortèges se formant soir après soir.

Les manifestants ne se sont pas découragés, au contraire. De nouvelles couches de la population se sont jointes aux protestataires. Des mères de famille se sont organisées pour faire mur afin de protéger leurs enfants – parfois leurs enfants – de la police fédérale. Dans la foulée un mur des pères s'est créé, ainsi qu'un mur de vétérans (anciens combattants).

La mobilisation à Portland a ainsi attiré beaucoup de sympathie. Début août,

Trump a donc été obligé de retirer ses troupes, officiellement mises en retrait mais prêtes à intervenir à nouveau si les autorités locales se montrent trop conciliantes avec les manifestants.

Les manifestations en soirée continuent à Portland, se dirigeant à présent contre les commissariats du shérif local, dont les hommes agissent à leur tour à grand renfort de gaz lacrymogène.

Contre le racisme qui a toujours imprégné les autorités nationales et locales aux États-Unis, le combat continue.

Lucien Déroit

USA-Russie : de l'eau dans le gaz

Un des derniers épisodes de la guerre commerciale où s'affrontent les États-Unis et la Chine a été la fermeture d'un consulat chinois par Trump, la Chine répliquant par celle d'un consulat américain. Mais ce n'est pas le seul bras de fer entre grandes puissances sur fond de crise mondiale.

Ainsi celui qui oppose les États-Unis à certains pays européens, ou plutôt à leurs géants de l'énergie : les allemands Wintershall et Uniper, l'anglo-néerlandais Shell, le français Engie et l'autrichien OMV.

L'objet du conflit est Nord Stream 2, un gazoduc qui doit acheminer du gaz russe sous la Baltique. Depuis son terminal allemand, il approvisionnerait l'Europe de l'Ouest en gaz, doublant ce que lui fournit déjà le gazoduc Nord Stream 1.

La Russie y a tout intérêt : avec le ralentissement de l'économie mondiale, ses exportations de gaz (et les devises qu'elle en retire) sont retombées à leur niveau de 2002, l'un des plus bas. Nord Stream 2 lui permettrait en outre de se passer de gazoducs datant de l'époque soviétique, qui traversent l'Ukraine et la Pologne, et que ces États ont souvent voulu fermer pour faire pression sur Moscou.

Quant aux États européens, s'ils ont cofinancé ce projet, c'est que leurs grandes sources d'approvisionnement, les gisements de gaz néerlandais et norvégien, se tarissent.

Or l'activation de Nord Stream 2, déjà reculée, devient très problématique. Fin 2019, alors que le gazoduc était achevé à 94%, Trump l'avait bloqué. Arguant qu'il renforçait l'influence russe, il avait décidé que ses sous-traitants ne pourraient plus opérer en Amérique. Spécialisé dans la pose de tubes sous-marins, le suisse Allseas avait déclaré forfait. Puis, mi-juillet, le secrétaire d'État américain Pompeo a fait savoir que les sociétés, ports, assureurs, etc., liés au projet relevaient tous d'une loi de 2017 destinée à « contrer les adversaires de l'Amérique à travers les sanctions ».

Pourtant réputée fidèle alliée des États-Unis, Merkel a protesté. Comme la Fédération des industries



allemandes, qui dénonce une atteinte « à la sécurité et aux investissements d'environ 1200 entreprises de douze pays ». Un porte-parole des milieux d'affaires allemands a ajouté que les États-Unis usent de « sanctions (...) pour faire valoir leurs propres intérêts économiques ». Et pour cause : s'ils attaquent « le gaz de Poutine », c'est pour promouvoir leur propre gaz, qu'ils envoient et stockent déjà, sous forme liquéfiée, en Europe, en le nommant tout simplement « gaz de la liberté ».

Appelée à la rescousse, l'Union européenne promet une concertation à 27 pour décider d'une riposte. Mais que peut-il en résulter, vu la somme de rivalités qui traversent cette « Union » ? Trump, lui, se pose en héraut des « petits » pays de l'Europe que menacerait l'arrêt du transit de gaz russe. Les dirigeants de ces pays y voient sans doute une occasion de s'abriter sous l'aile de l'Amérique pour rappeler à l'Allemagne et à la France qu'elles ne peuvent pas impunément s'essuyer les pieds sur des

États de l'Union plus faibles économiquement qu'elles. Dans l'affaire, la France a préféré se taire, sans doute pour protéger des projets énergétiques situés en Amérique et en Russie.

Le monde capitaliste est ainsi fait de rivalités féroces, même entre États impérialistes dits alliés. En attendant, Nord Stream 2, dont les tubes ne serviront peut-être jamais, sauf à polluer la Baltique sur 1200 kilomètres, a déjà coûté près de dix milliards d'euros.

Pierre Laffitte

Le 31 juillet 1920: vote de la loi contre la contraception

Il y a cent ans, le 31 juillet 1920, la Chambre des députés, qualifiée de « bleu horizon », couleur de l'uniforme des soldats, votait à une large majorité (par 521 voix contre 55) une loi réprimant plus fortement l'avortement et interdisant toute propagande anticonceptionnelle. Il fallait repeupler la France après les hécatombes causées par la Première Guerre mondiale et la grippe espagnole qui avait suivi.

Cette politique nataliste du gouvernement s'opposait à l'émancipation des femmes, en voulant limiter leur rôle social à la maternité. Elle était une régression par rapport à une certaine tolérance qui prévalait face au contrôle des naissances, y compris par l'avortement.

Celui-ci se pratiquait depuis des siècles en France. Nombre de femmes, usées par les grossesses successives et, pour les plus pauvres, pour qui avoir une bouche de plus à nourrir devenait une catastrophe, cherchaient à avorter. Elles buvaient des potions, aussi inefficaces que potentiellement mortelles, ou avaient recours à des moyens mécaniques conduisant aussi bien souvent à la mort.

L'Église, toute puissante sur les consciences, interdisait les pratiques visant à empêcher les naissances et l'avortement était assimilé à un homicide dans ses tribunaux. Mais, dès le milieu du 16^e siècle, le pouvoir chercha à contrôler le taux de natalité de la population et la répression de cette pratique fut confiée aux tribunaux de la justice royale, pas plus clémente avec les femmes. Cependant, les condamnations étaient rares, les actes étant difficiles à prouver, et la jurisprudence se montrait plus tolérante que la loi.

Au 18^e siècle, dit des Lumières, le recul de la religion

et une plus grande liberté des mœurs ôtèrent du poids aux interdits et, lors de la Révolution française, la liberté pour les femmes de contrôler leur fécondité fit un bond en avant: le Code pénal de 1791 supprima toute peine envers celles qui avaient avorté, ainsi que la peine de mort pour les avorteurs.

Cette liberté ne dura qu'un temps. En 1810, sous le Premier empire, l'article 317 du Code pénal napoléonien requalifiait l'avortement en crime, par conséquent jugé par une cour d'assises, et passible d'une peine d'emprisonnement; le médecin ayant aidé une femme risquait, lui, les travaux forcés. Mais, dans les faits, les jurés étaient sensibles à la détresse des femmes face à une grossesse non désirée, et ces dernières étaient bien souvent acquittées.

Vers une politique nataliste

La seconde moitié du 19^e siècle vit un essor des courants natalistes qui, défendant les intérêts de la bourgeoisie, prenaient appui sur le nationalisme et le racisme. L'industrie avait besoin de main-d'œuvre pour faire tourner les machines, mais il n'était pas question de faire appel à des travailleurs étrangers. D'autre part, la colonisation s'amplifiait, il fallait

des hommes pour conquérir des territoires, les contrôler pour permettre à quelques gros capitalistes français d'en exploiter les richesses en faisant travailler à mort les peuples à qui on les dérobait. Il fallait aussi des soldats pour écraser les tentatives de révolte et protéger les intérêts économiques des colons. Enfin, après la guerre franco-prussienne de 1870, les politiciens développèrent un esprit revancharde, clamant qu'il fallait reconquérir l'Alsace et la Lorraine perdues lors de la défaite. Pour la guerre qu'ils jugeaient indispensable, il fallait aussi des soldats.

Les lois de 1920 et 1923

Le bilan de la Première Guerre mondiale était effroyable. Sur les quelque 20 millions de morts en Europe, on en comptait 1,5 million pour la France, auxquels il faut ajouter les nombreux blessés et invalides, incapables de travailler. La plupart étaient des hommes jeunes, qui allaient faire défaut dans l'économie du pays. La grippe espagnole, à la fin de la guerre, fit 400 000 victimes supplémentaires.

Pendant la guerre, nombre de femmes avaient remplacé les hommes à la production, et elles comptaient aussi dans le mouvement ouvrier, ayant lancé des grèves, telles les couturières ou les travailleuses des usines d'armement. Tous les réactionnaires baignant dans une morale chrétienne et bien-pensante voulaient les renvoyer aux fourneaux et aux langes, l'urgence pour eux étant qu'elles repeuplent le pays de petits Français prêts, quand ils en auraient l'âge, à se faire exploiter pour les profits des grands bourgeois capitalistes, et à partir « comme en 14 » dans une prochaine guerre. Tous aussi rendaient le contrôle des naissances et l'avortement responsables de la baisse de la natalité.

La propagande nataliste s'amplifia après la guerre. Clemenceau, à la tête du gouvernement, donna le ton en regrettant que « le traité [de Versailles] ne porte pas que la France s'engage à avoir beaucoup d'enfants, mais c'est la première chose qu'il aurait fallu y inscrire ». En fait, la loi du 31 juillet



Affiche de 1924 de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française.

1920 ne changea rien à l'article 317 du Code pénal de Napoléon 1^{er} en ce qui concerne les poursuites pénales, l'avortement étant toujours considéré comme un crime passible d'emprisonnement. Le principal changement résidait dans la condamnation de la « provocation » à l'avortement et à la propagande anticonceptionnelle.

La loi de 1920 fut suivie trois ans plus tard, en avril 1923, par une seconde requalifiant l'avortement, qui devint un délit et non un crime. Il ne faut chercher nulle sollicitude envers les femmes dans ce changement, les autorités déploraient au contraire la trop grande compassion, à leur avis, des jurés populaires, qui comprenaient la détresse des femmes. À partir de cette date, les procès allaient relever des tribunaux correctionnels où seul compte l'avis de juges professionnels. Après 1923, le nombre de procès augmenta, même s'il n'y eut toujours que très peu de condamnations.

En même temps que le gouvernement maniait le bâton avec le vote de ces lois répressives, il agitait la carotte, Clemenceau demandant aux députés de « rechercher les moyens de légitimes secours pour amener le peuple français à accepter la charge des familles nombreuses ». Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, des primes furent accordées au fil des ans pour la naissance du premier enfant ou pour les familles nombreuses. Mais surtout, on ne fut pas avare de médailles honorifiques, ayant le mérite de ne rien coûter.

Ni la propagande nataliste diffusée par les réactionnaires ni les lois répressives des années vingt n'eurent d'effet sur la natalité, qui ne cessa de diminuer jusqu'en 1939, le nombre de décès dépassant alors celui des naissances.

Le Code de la famille du 29 juillet 1939, un mois avant le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, alourdissait les peines encourues par les femmes. Et plus encore sous le régime de Vichy, où la dénatalité était jugée responsable de la défaite de juin 1940. En février 1942, une loi fit de l'avortement « un crime contre la société, l'État et la race » pouvant conduire à la peine de mort. Deux personnes, ayant aidé des femmes à avorter, seront guillotines l'année suivante.

À la fin de la guerre, les lois du gouvernement de Vichy furent abrogées, mais pas le Code de la famille, qui resta en vigueur. C'est même sous le gouvernement provisoire instauré en 1944 avec la participation de ministres communistes que la répression contre l'avortement fut la plus forte. Pour le PCF aussi, qui avait sombré dans le nationalisme, repeupler la France était devenu une priorité.

Il fallut attendre cinq décennies après le vote des lois répressives de 1920 et 1923, et bien des luttes des femmes, pour que la contraception soit légalisée en France en 1967, et sept années supplémentaires pour obtenir que la pilule soit remboursée par la Sécurité sociale.

Marianne Lamiral



Affiche annonçant la parution du livre d'Emile Zola, Fécondité

Fusion Alstom-Bombardier : quelles garanties pour les travailleurs ?

La commission de Bruxelles a entériné le 31 juillet l'achat de la branche transports ferroviaires du groupe canadien Bombardier par le français Alstom. La direction du groupe et le gouvernement français affirment que l'opération permettra de constituer un géant industriel capable de rivaliser avec son concurrent chinois, numéro 1 mondial du ferroviaire.

Durant près d'un siècle d'existence, Alstom (initialement Alsthom) a fabriqué à peu près tout ce que l'industrie mécanique est capable de produire, participant à divers conglomérats, rachetant, étant racheté, ouvrant des usines et les fermant comme on referme sa tabatière, sur

tous les continents. Aujourd'hui comme hier, le groupe, quelles que soient sa forme et ses productions, n'a qu'un métier, servir ses actionnaires.

Ainsi Alstom s'est récemment recentré sur le ferroviaire, produisant des TGV pour la SNCF. Ce sont ces commandes étatiques qui

ont permis au groupe de garnir une trésorerie capable de sortir aujourd'hui les six milliards d'euros nécessaires au rachat de Bombardier. Les dividendes des actionnaires d'Alstom sont ainsi en raison inverse des dettes de la SNCF.

L'achat de Bombardier est un épisode de plus de ce Monopoly capitaliste, avec cette fois-ci un groupe chinois dans le rôle de l'ogre. Pourtant ce n'est pas ce dernier, d'ailleurs lié dans des co-entreprises aussi bien à Alstom qu'à Bombardier, qui menace les travailleurs, mais leur propre patron. La

fusion s'accompagne déjà de la mise en vente de deux usines, un site Bombardier à côté de Berlin et l'usine Alstom de Reichshoffen, dans le Bas-Rhin, rachetée à De Dietrich en 1998. Le patron d'Alstom et le gouvernement ont assuré qu'ils seront vigilants quant à la reprise des 760 salariés de Reichshoffen, mais il n'y a aucune garantie sur leurs emplois.

Les plus de 76 000 salariés du groupe sont en fait dans la même situation. Le PDG du groupe Alstom a certes affirmé que l'entreprise aurait besoin de tout

le monde car, dit-il, le ferroviaire va connaître un nouveau développement dans le cadre de la transition écologique. Mais les travailleurs devraient savoir que ce monsieur ne s'intéresse ni au ferroviaire, ni au savoir-faire des ouvriers et encore moins à leurs emplois, ni à la transition écologique, ni à quoi que ce soit d'autre que les dividendes versés aux actionnaires. Et, depuis longtemps déjà, les dividendes s'obtiennent entre autres en réduisant la masse salariale.

Paul Galois

Alinea : pas un emploi en moins !

Samedi 1^{er} août, un mouvement de grève a été organisé dans le groupe Alinea pour protester contre un plan de fermeture de 19 des 26 magasins de l'enseigne et le licenciement de 1211 salariés sur un total d'environ 2000. Il est inacceptable, proclament les grévistes.



Alinea, comme des dizaines d'autres enseignes, appartient à la riche famille Mulliez, qui caracole depuis des années dans le peloton de tête des grosses fortunes du pays, affichant 26 milliards d'euros en 2019. Et c'est un de ces Mulliez, aux coffres bien pleins, qui ose priver de leur emploi et de leur salaire les salariés d'Alinea, les envoyant d'un seul trait de plume rejoindre les bataillons de plus en plus nombreux de chômeurs.

Six offres de reprise ont été déposées au tribunal de commerce. Parmi les repreneurs, on trouve des enseignes comme Gifi ou La Foire-Fouille. Seuls les emplacements les intéressent, pas le personnel, qu'ils ne sont pas tenus légalement de reprendre, leur activité

étant différente.

La seule offre de reprise, dans la même activité, est celle du patron actuel d'Alinea, un des Mulliez. Il bénéficie d'une loi de mai 2020, votée rapidement en pleine période Covid, qui lui permet, en prétextant des difficultés financières, de déclarer en cessation de paiement la société qu'il gère et dont il est le principal actionnaire. Ensuite il peut, comme si de rien n'était, faire une offre de reprise sur tout ou partie de l'activité en laissant sur le carreau le nombre de travailleurs qu'il ne souhaite pas reprendre !

Les Mulliez, propriétaires entre autres d'Auchan, Decathlon, Leroy-Merlin ou Kiabi, profitent comme beaucoup d'autres capitalistes de la crise du coronavirus pour restructurer

leur groupe, liquider des magasins jugés insuffisamment rentables, comme chez Phildar, Jules, Brice, Picwic Toys et maintenant Alinea. Mais ils en profitent également pour récupérer des points de vente bien placés d'autres enseignes, comme on peut le voir avec leur offre de reprise de 43 magasins Camaïeu pour les transformer en Grain de Malice.

Ainsi, pour qu'une poignée de gros capitalistes se renforcent et prospèrent, il faudrait que les travailleurs acceptent une dégradation accélérée de leurs conditions d'existence et le chômage pour un nombre toujours plus grand d'entre eux ? Inacceptable, en effet, comme le disent les grévistes d'Alinea.

Philippe Logier

Ouvriers agricoles : exploitation sans frontières

Les nombreux cas de Covid-19 détectés chez les travailleurs saisonniers employés dans les vergers industriels mettent en lumière les conditions désastreuses dans lesquelles vivent et travaillent ces ouvriers agricoles.

Comment se protéger du virus quand on est entassé dans des mobile homes installés en plein champ, des fermes ou des appartements de centre-ville tombant en ruines ? Quand l'absence d'installations sanitaires dignes de ce nom s'ajoute à la promiscuité permanente ?

Dans les vergers industriels de la région PACA, la plupart de ces ouvriers sont des travailleurs détachés, installés en Espagne mais originaires d'Afrique noire ou d'Amérique latine. Ils sont employés par de grandes entreprises espagnoles d'intérim, comme

Terra Fecundis, qui se sont spécialisées dans ce marché très profitable.

Terra Fecundis se charge de tout, du transport de ces ouvriers de l'Espagne à la France jusqu'à la surveillance du travail par ses propres contremaîtres. Les conditions d'acheminement des ouvriers jusqu'à leur lieu de travail, entassés dans des bus pendant des jours, sont aussi infectes que les conditions de travail. Là encore, la promiscuité favorise la circulation du virus.

Il n'empêche qu'une circulaire autorisait dès le

20 mai « l'entrée et l'activité de travailleurs détachés et saisonniers agricoles sur le sol français », faisant fi de la fermeture de la frontière avec l'Espagne pour raisons sanitaires. Les témoignages se multiplient de travailleurs saisonniers présents en France dès le mois d'avril, que leurs employeurs avaient donc forcés à se déplacer en plein pic de l'épidémie, sans prendre aucune mesure pour les protéger de la contamination.

Pendant cette période, Terra Fecundis aurait d'abord fait rouler ses bus de nuit, puis aurait utilisé des camionnettes blanches moins identifiables, et circulant sur les petites routes secondaires, pour déjouer la surveillance de la frontière. Mais pour le Journal

du Dimanche, qui a enquêté sur la question, certains pensent même que « le ministère de l'Agriculture a mis la pression sur celui de l'Intérieur. Il fallait que les saisonniers puissent passer pour épauler les agriculteurs, qui agitaient le risque de manque de nourriture pour les Français ».

Interviewée le 28 juillet, la ministre du Travail Élisabeth Borne a fait mine de dénoncer les méthodes de Terra Fecundis, mais dans le domaine agricole comme dans tous les autres, les profits du patronat passent avant tout, et le gouvernement ferme les yeux.

Valérie Fontaine



JEAN-PIERRE BALFIN MAXPPP

Renault : un déficit et des milliards dans les coffres

Les dirigeants du groupe Renault ont publié fin juillet leurs résultats pour le premier semestre 2020. Le « coup de semonce perturbant », comme ils l'appellent, se traduit par un chiffre d'affaires en baisse d'un tiers et surtout un déficit net de 7,3 milliards d'euros, à comparer avec un bénéfice de 790 millions d'euros pour le premier semestre 2019.

Les pertes liées aux conséquences de l'épidémie sont évaluées à 1,8 milliard sur un trimestre et celles attribuées au constructeur japonais partenaire Nissan à 4,8 milliards. « La situation est sans précédent, elle n'est pas sans appel » : tel a été le commentaire du nouveau directeur général Luca de Meo. En effet, si le déficit annoncé par le constructeur dépasse pour l'instant largement celui consécutif à la crise des subprimes, Renault n'est pas dans le

besoin ! Ses dirigeants affichent des liquidités d'une dizaine de milliards, auxquelles s'ajoutent une ligne de crédits non encore utilisés et le récent prêt de 5 milliards garanti par l'État. D'ailleurs, après avoir baissé pendant quelques jours, l'action Renault est rapidement repartie à la hausse.

Le plan triennal de deux milliards d'économies – dont 600 millions en 2020 – n'est pas lié à la conjoncture puisqu'il a été annoncé en mars. Il prévoit la fermeture



Le 30 mai devant la mairie de Maubeuge.

de plusieurs usines et la suppression de 15 000 emplois dans le monde, dont 4 600 en France. Ce ne serait pas la première fois qu'un des constructeurs automobiles noircit le tableau afin d'obtenir une aide importante de l'État. Celle-ci ne leur fait d'ailleurs pas défaut : la prise en charge du chômage partiel ainsi que les bonus

et autres primes à la conversion ont motivé la satisfaction de leur porte-parole, le président de la Plateforme automobile.

Dans la logique de ce système, les vies de milliers de familles ouvrières ne comptent pas en regard de la rentabilité à deux chiffres des capitaux investis. Et surtout, il n'est nulle

part question des 24 milliards de profits accumulés auparavant, dix ans durant, sous forme de dividendes par les gros actionnaires et de stock-options par les dirigeants du groupe.

C'est pourtant là qu'il faudra prendre de quoi maintenir les usines, les emplois et les salaires !

Viviane Lafont

Usine d'Arc – Arques : la seconde vague... de millions d'euros publics !



Lors d'une manifestation en janvier 2019.

Le 30 juillet, le ministre de l'Économie Bruno Le Maire a annoncé un nouveau plan d'aide à la verrerie d'Arc, dont une usine de plus de 5 000 travailleurs est située à Arques, dans le Pas-de-Calais. Ce sont encore 108 millions d'euros d'argent public qui ont été mis sur la table : 94 millions de l'État, 12 millions de la région Hauts-de-France et 2 millions de la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer (Capso).

En mai dernier, le Covid avait servi de prétexte à cette perfusion d'argent public et l'État avait débloqué 31 millions d'euros en quelques jours. Il y a un an, il n'y avait pas de pandémie et les pouvoirs publics avaient versé 30 millions aux actionnaires d'Arc, dont 12 millions d'euros de

la région et 2 millions de la Capso. En 2016, les actionnaires avaient touché 26 millions d'euros grâce à la vente de terrains à la région. En 2015, ils avaient bénéficié d'un prêt de 50 millions via la Banque publique d'investissement (BPI). Et cette liste est très incomplète car il ne faudrait pas

non plus oublier toutes les autres aides comme le crédit impôt compétitivité emploi (CICE) ou le crédit impôt recherche, l'aide à l'innovation, l'aide à la formation... La liste des prétextes au détournement de l'argent public vers les comptes en banque des patrons d'Arc et des grands patrons en général est quasiment sans fin.

Mais ces centaines de millions d'euros déversés année après année, les travailleuses et les travailleurs d'Arc n'en ont pas vu la couleur. Au contraire, ces dernières années, l'entreprise a supprimé des centaines d'emplois en ne remplaçant pas deux départs à la retraite sur trois, en licenciant pour inaptitude, chaque année, des dizaines d'ouvrières et d'ouvriers usés par l'exploitation. Pour ceux qui restent, la charge de travail ne cesse d'augmenter, avec des cadences de travail toujours plus rapides.

Avec la crise du Covid, des centaines d'intérimaires se sont retrouvés sans contrat du jour au lendemain. Avec le chômage partiel imposé, toute une partie des travailleurs embauchés ont vu le montant sur leur fiche de paie dégringoler de 80, 150, 200 euros par mois depuis avril, et la direction compte bien en profiter le plus longtemps possible.

Pourtant, les action-

naires d'Arc ont largement les moyens de payer les salaires et des embauches massives. L'actionnaire majoritaire, Dick Cashin, est un magnat américain qui a fait sa fortune chez JP Morgan, une des banques les plus puissantes du monde. Il y a aussi parmi les actionnaires des fonds d'investissement russes, chinois et du Moyen-Orient qui pèsent eux-mêmes des

dizaines de milliards d'euros... sans oublier l'actionnaire historique, la famille Durand.

Crise économique ou crise sanitaire, ce n'est pas aux ouvriers de payer la vaisselle cassée mais aux capitalistes qui vivent en doubles parasites : sur l'exploitation des travailleurs et avec les aides publiques toujours généreuses.

Correspondant LO

Technocentre - Renault : accident mortel

Samedi 1^{er} août, à la Centrale fluides et énergie du Technocentre Renault de Guyancourt, dans les Yvelines, un salarié est mort écrasé par un transpalette de 2,5 tonnes qu'il manipulait à l'aide d'un camarade de travail.

Ce travailleur d'une entreprise extérieure, LGMT, est décédé une heure plus tard sur les lieux de l'accident, malgré l'intervention des pompiers. L'inspection du travail est intervenue sur le site le lundi matin suivant.

En 2014, Renault a entièrement externalisé l'activité de la Centrale du Technocentre à Engie/Cofely, qui emploie elle-même plusieurs sous-traitants.

En externalisant les activités, Renault transfère ses responsabilités sur des sous-traitants, qui eux-mêmes sous-traitent différentes opérations. Ainsi, Renault, le donneur d'ordres, peut faire pression sur les salaires et les conditions de travail. Des recherches d'économies qui ont des conséquences révoltantes, et parfois jusqu'à la mort d'un travailleur.

Correspondant LO

ADP – Roissy et Orly : deuxième vague d'attaques

Après une première série d'attaques contre les salariés dès le début du confinement, le groupe ADP, qui gère entre autres les aéroports de Roissy et d'Orly, en prépare une nouvelle.

La direction ouvre en effet fin août des négociations avec les syndicats pour imposer des suppressions d'emplois, du chômage partiel longue durée sur deux ans et un accord de performance collective.

Dès le mois de mars, 80% des salariés se sont retrouvés en chômage partiel, et de nombreux contrats de sous-traitance ont été annulés. La nouvelle série de mesures, annoncée en juillet, enfonce le clou. La rupture conventionnelle collective permettrait une diminution de 10% de l'effectif. L'accord de performance collective

comprend des baisses de salaires, des augmentations du temps de travail et des mobilités forcées entre les aéroports d'Orly et de Roissy.

La direction présente ces attaques comme une conséquence inévitable de la chute brutale du nombre de voyageurs aériens. « C'est un accord de solidarité. Le choix d'une entreprise responsable est de choisir de tous nous couper un bras, plutôt que de devoir faire des licenciements contraints », a déclaré le président d'ADP, de Romanet.

Pour les travailleurs, l'annonce a été une douche

froide. Les premiers rassemblements organisés par la CGT et FO ont regroupé une centaine de personnes. Les syndicats reprennent les arguments de la direction sur la baisse du chiffre d'affaires, et expliquent qu'il s'agit de présenter à la direction un plan alternatif, qui « limiterait la casse ». Cela les amène à revendiquer, entre autres, que le travail effectué par les sous-traitants revienne à ADP, aux dépens donc des travailleurs de ces entreprises.

Néanmoins, l'idée qu'ADP serait au bord du gouffre est tellement en décalage avec la réalité qu'elle ne prend pas. L'entreprise, surnommée « la poule aux œufs d'or », n'a pas perdu ces



L'aéroport d'Almaty au Kazakhstan, racheté récemment par ADP

œufs en trois mois de baisse de trafic. Le groupe s'est même offert le luxe d'acheter deux aéroports pendant le confinement, en Inde et au Kazakhstan.

De plus en plus de travailleurs prennent conscience que tout le monde sera touché, et qu'il s'agit de défendre sa peau. Après l'incrédulité initiale, cela se

traduit par une participation croissante aux rassemblements, le dernier ayant réuni 250 travailleurs. Mais il faudra un véritable bras de fer avec la direction pour lui imposer de prendre sur les profits accumulés. Pour l'instant, rendez-vous est pris en septembre.

Correspondant LO

British Airways : chantage à l'emploi

Les pilotes de British Airways ont approuvé à 85 %, lors d'un vote organisé le 31 juillet, un plan de réduction d'effectifs et de baisse de salaires.

Proposé par la direction de la compagnie aérienne britannique, il avait été accepté par leur syndicat Balpa (British Airline Pilots Association).

Pour obtenir ce résultat, la direction s'est livrée à un véritable chantage à

l'emploi : les pilotes devaient choisir entre le licenciement de 1255 d'entre eux pour embaucher d'autres pilotes, mais à des conditions moins favorables, ou « seulement » 270 suppressions de postes ainsi qu'une baisse de 20% de leur salaire, ramenée à

8% dans deux ans, en attendant un retour à la normale à une date non fixée. Mais, comme la direction a affirmé qu'elle n'envisageait pas de retour au niveau des activités de 2019 avant 2023, l'avenir s'annonce sombre pour les pilotes, et plus largement pour tous les salariés de British Airways.

Selon un correspondant

de la chaîne de télévision BBC, il y a de la colère parmi le personnel, qui craint que le chantage ne s'étende aux autres catégories. Le personnel de cabine appréhende, non seulement d'être victime de licenciements, mais de se voir imposer lui aussi une baisse des salaires, y compris pour ceux qui ont été embauchés il y a des

années avec des contrats de longue durée, à une époque où ceux-ci étaient plus favorables aux salariés.

British Airways a remercié le syndicat Balpa pour « le travail accompli afin de parvenir à cet accord et sauver des centaines d'emplois ». Quand le cynisme s'ajoute au chantage...

Marianne Lamiral

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal août 2020.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66% de ce don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Martinique : des propos racistes provoquent la colère populaire

Lundi 27 juillet, plusieurs dizaines d'habitants de la petite ville du Diamant, en Martinique, ont manifesté contre les propos racistes de deux résidents blancs, accompagnant à la gendarmerie de la ville le jeune homme et la famille insultés. Ces derniers avaient en effet décidé de déposer une plainte.

Les manifestants sont restés ainsi mobilisés jusqu'à ce que les personnes en cause soient exfiltrées de leur domicile manu militari et mises en garde à vue.

L'affaire avait commencé le dimanche 26 juillet dans l'après-midi. Le jeune homme avait organisé une fête familiale à l'occasion de son anniversaire. Estimant que la musique était

trop forte, la voisine irascible, résidant dans le quartier depuis quelque temps, avait filmé la soirée. Elle avait partagé ces vidéos sur Facebook en les accompagnant de propos injurieux, haineux et racistes, traitant les participants à la soirée de « singes ». Dans un échange avec un de ses amis, elle allait jusqu'à menacer d'user de cocktails

Molotov ou de déboulonner la statue du « Nèg mawon » placée à l'entrée de la ville, symbole de la résistance antiesclavagiste.

Ces écrits largement partagés sur Internet ont provoqué la colère. Dès le lendemain, le jeune homme et la famille chez qui se déroulait la fête sont donc allés porter plainte à la gendarmerie, accompagnés de dizaines de personnes en colère. Devant la tournure prise par cette mobilisation, le nouveau maire Hugues Toussay a lui aussi déposé plainte pour injures racistes et propos haineux. La mobilisation a cessé tard dans la



soirée, après l'interpellation des personnes en cause, qui devraient répondre de leurs propos devant la justice.

En Martinique une petite fraction de la jeunesse révoltée exprime depuis plusieurs mois ses sentiments de colère, face au racisme et, en général, aux séquelles du colonialisme. L'incident du Diamant, qui a fait grand

bruit sur l'île, vient renforcer ces sentiments.

La population de Martinique, confrontée à une situation économique et sociale de plus en plus difficile, à la pauvreté et au chômage endémique, n'accepte pas, en plus, l'arrogance de certains et leur comportement raciste et imbécile.

Marianne Tibus

Migrants : à bas les frontières !

Le 31 juillet, 58 migrants qui tentaient de traverser la Manche sur trois embarcations différentes ont dû être secourus par des garde-côtes. La veille une vingtaine d'autres avaient été recueillis par un patrouilleur.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, près de 700 migrants, souvent Iraniens, Irakiens ou Kurdes, fuyant la guerre et la misère de leurs pays, ont ainsi été récupérés par la marine ou les douaniers français quand ils tentaient de passer en Angleterre. Avec le beau temps, la côte anglaise semble plus proche, les 30 kilomètres de traversée plus faciles à

franchir, alors qu'en réalité le détroit du Pas-de-Calais est une des zones maritimes les plus fréquentées au monde. Les vagues créées par le passage des pétroliers ou des porte-conteneurs peuvent renverser ou briser les bateaux pneumatiques ou les autres embarcations de fortune sur lesquels s'entassent les migrants. Des centaines y

ont laissé leur vie mais les autres espèrent atteindre leur but comme de précédents migrants l'ont fait. Selon la radio anglaise, la BBC, ils ont été plus de 3400 en 2020 à réussir leur traversée et 200 rien que pour la journée du 30 juillet.

La seule réponse des gouvernements anglais comme français est la répression. Au nom d'une lutte contre les passeurs qui profitent de la détresse humaine, le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin et son homologue anglais viennent de créer une cellule

franco-britannique de renseignement. On a vu en quoi consistait la sollicitude des autorités françaises pour la détresse des réfugiés avec l'évacuation manu militari de 500 migrants de Calais. Une partie d'entre eux se retrouve d'ailleurs presque au même endroit mais dans des conditions pires, sans abri, sans eau, sans sanitaires ni

alimentation, toutes choses auparavant fournies par des associations humanitaires pour qui c'est désormais impossible.

Cette politique répressive ne résout rien. Elle ne fait que poursuivre une guerre contre les pauvres commencée dans leurs pays d'origine.

Sylvie Maréchal

Milliardaires : le coronavirus booste les affaires

Depuis le début de 2020, Jeff Bezos, principal actionnaire d'Amazon, a vu sa fortune augmenter de 63 milliards de dollars.

La presse a relaté qu'il vient d'acheter une propriété luxueuse à Los Angeles pour la somme record de 165 millions de dollars. Mais dans la seule journée du lundi 20 juillet, il a gagné 13 milliards, de quoi acheter près d'une centaine de palaces. C'est loin d'être le seul magnat à s'être enrichi pendant la crise sanitaire. Mark Zuckerberg, le fondateur de Facebook, a vu

sa fortune croître de 9 milliards et celle d'Elon Musk, à la tête du groupe Tesla, de 41 milliards de dollars.

Côté français, les milliardaires ne sont pas en reste. Bernard Arnault a vu sa fortune bondir de 12 milliards d'euros en sept mois. Au troisième rang mondial, il rivalise avec Bezos pour devenir l'homme le plus riche du monde. Dans

le même temps, 8 millions de personnes auront besoin d'une aide alimentaire, soit 2,5 millions de plus que l'an passé, selon le gouvernement français lui-même.

L'ONG Oxfam prévoyait, pour la fin 2020, jusqu'à 12 000 victimes de la faim supplémentaires chaque jour en raison de la crise économique et sociale.

Extrême richesse à un bout, misère et famine de l'autre... c'est ça le capitalisme...

Christian Bernac



Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre

Face à la catastrophe sociale qui s'annonce, comment les travailleurs peuvent-ils se défendre, et sur quel programme qui prenne en compte les intérêts du monde du travail ? C'est de cela que les militants de Lutte ouvrière souhaitent discuter dans leurs rencontres avec les travailleurs au cours de leurs caravanes d'été. Les prochaines étapes sont les suivantes :

Aquitaine

Jeudi 6 août : Libourne
Vendredi 7 août
et samedi 8 août :
Langon

Limousin/Berry

Jeudi 6 août : Limoges
Vendredi 7 août
et samedi 8 août :
Châteauroux

Provence/Nice

Jeudi 6 août : Nice
Vendredi 7 août
et samedi 8 août :
Toulon

Yonne

Jeudi 6 août : Auxerre
Vendredi 7 août
et samedi 8 août : Sens

Pas-de-Calais

Lundi 10 août : Calais
Mardi 11 août
et mercredi 12 août :
Dunkerque
Jeudi 13 août
et vendredi 14 août : Calais

Samedi 15 août :
Boulogne-sur-Mer

Provence/Gard

Lundi 10 août
et mardi 11 août :
Nîmes
Mercredi 12 août
et jeudi 13 août :
Alès
Vendredi 14 août
et samedi 15 août : Arles